



BUREAU EXÉCUTIF

H22-04

Vendredi 11 février 2022, 11h30

Local : A3.85

Ordre du jour

- | | |
|---|--|
| <p>0.0 Procédures
0.1 Praesidium
0.2 Lecture et adoption du procès-verbal :
0.2.1 H22-03 – 09 février 2022 (Non disponible)
0.2.2 <u>H22-02</u> – 20 janvier 2022
0.3 Suite du procès-verbal
1.0 Affaires courantes
1.1 AMF et remise en cause de la cotisation prime (et de la Loi 32) suivi
1.2 Nouveau site web : suivi
1.3 Coalition Santé / Éducation / Covid-19 : courriel
1.4 Rencontre 19-02-22 : demande financement (75,00 \$)
1.5 Ukraine : affiche solidarité
1.6 Peuple Ouïgours : courriel demande soutien manif 20-02-22
1.7 Média : Courriel JdeM pour témoignage 10^{ème} anniv printemps érable
1.8 Lutte Wet'suwet'en contre CGL : Courriel
1.9 Bureau exécutif
1.9.1 Postes vacants
1.9.1.1 Responsable aux Affaires internes (Démission Carolyne Martineau)
1.9.1.2 Responsable à la Trésorerie
1.9.1.3 Responsable à la Pédagogie
1.9.1.4 Responsable à l'Information
1.9.1.5 Responsable à la Mobilisation
1.9.1.6 Responsable aux Affaires socioculturelles
1.9.2 Délégué.e.s
2.0 Affaires Internes
2.1 T.C. <u>H22-01</u>, 16 février 2022
2.1.1 Présidium
2.1.2 Budget des comités H22 : lignes directrices
2.2 Activités étudiantes, et reprise du lundi 14 février
3.0 Affaires Externes
3.1 Interassociatif : prochaine rencontre : mercredi 23 février 17h00 – Ordre du jour
3.2 Coalition Soulèvement étudiant du Québec : 1^{ère} rencontre 29-01-22 : retour
3.3 Rencontres de discussions sur les enjeux environnementaux
4.0 Pédagogie
5.0 Mobilisation
5.1 Ateliers / Conférences d'organisme militants : suivi
6.0 Socioculturel
7.0 Information
8.0 Affaires diverses
9.0 Levée</p> | <p>0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour
0.5 Déclarations
0.6 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif
0.7 Reconnaissance du territoire</p> |
|---|--|

Ordre du jour du Bureau exécutif H22-04 du 11 février 2022



BUREAU EXÉCUTIF H22-02

BUREAU EXÉCUTIF # 02

PROCÈS-VERBAL (Projet) 20 JANVIER 2022

Responsable général	Taha Boussaa	Affaires externes	Rebeckhah-Catrina Stewart
Secrétaire général	Absent	Information	Vacant
Affaires internes	Carolynne Martineau	Mobilisation	Vacant
Pédagogie	Vacant	Affaires socio-culturelles	Frédérique Courcy-Rioux
Trésorerie	Vacant		
Dél. à l'Interne	Vacant	Dél. à l'Externe	Vacant
Dél. à la Trésorerie	Vacant	Dél. à l'Externe - 2	Vacant
Dél. aux Affai. Socioc.	Vacant	Dél. à la mobilisation - 1	Absent
Dél. à la Pédago - 1	Vacant	Dél. à l'information - 1	Vacant

Observateurs, observatrices :

-

0.0 Procédures

Rebeckhah-Catrina Stewart propose l'ouverture du Bureau exécutif [H22-02](#), du jeudi 20 janvier 2022, à 19h00

Frédérique Courcy-Rioux appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Frédérique Courcy-Rioux propose Taha Boussaa à l'animation et Carolynne Martineau au secrétariat du Bureau exécutif

Rebeckhah-Catrina Stewart appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Taha Boussaa propose l'adoption du procès-verbal :
[H22-01](#) – 12 janvier 2022

Frédérique Courcy-Rioux appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Affaires courantes

1.1 Rentrée en présentiel – Inquiétudes vis-à-vis de mesures sanitaires

1.1.1 Printemps érable : 10^{ème} anniversaire

1.1.2 Suivi construction 3^{ème} (2023)

1.1.3 CACE : suivi sondage



BUREAU EXÉCUTIF H22-02

- 1.1.4 Bières AGEVCM A21 : suivi
- 1.1.5 Janvier 2022 : Demi-journée réussite
- 1.2 Assurances collectives : AMF et remise en cause de la cotisation prime (et de la Loi 32)
- 1.3 Nouveau site web AGEVCM : suivi
- 1.4 Bureau exécutif
 - 1.4.1 Postes vacants
 - 1.4.1.1 Responsable à la Trésorerie
 - 1.4.1.2 Responsable à la Pédagogie
 - 1.4.1.3 Responsable à l'Information
 - 1.4.1.4 Responsable à la Mobilisation
 - 1.4.2 Délégué.e.s
- 2.0 Affaires Internes
 - 2.1 Plan d'action H22 : préparation
 - 2.2 Activités étudiantes
 - 2.3 A.G. H22-01, 02 février 2022 : ordre du jour, local, règles sanitaires, ...
- 3.0 Affaires Externes
 - 3.1 Interassociatif : Camp formation Sherbrooke (04-05-06 février 2022) : suivi
 - 3.2 Coalition Soulèvement étudiant du Québec (CSÉQ) : 1^{ère} rencontre 29-01-22 : suivi
 - 3.3 Rencontres de discussions sur les enjeux environnementaux
- 4.0 Trésorerie (Retard dû aux factures manquantes du CVM)
 - 4.1 Bilan A21
 - 4.2 Budget H22
- 5.0 Pédagogie
- 6.0 Mobilisation
 - 5.1 Ateliers / Conférences d'organismes militants
 - 5.2 Retour du CUTE
- 7.0 Socioculturel
- 8.0 Information
- 9.0 Affaires diverses
- 10.0 Levée

Carolyne Martineau propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'affiché
 Frédérique Courcy-Rioux appuie
 Adoptée à l'unanimité

0.5 Déclarations

Carolyne souhaite une bonne année :)

0.6 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif :

Taha Boussaa Responsable général • R.A.S.	Rebeckah-Catrina Stewart Responsable aux affaires externes • R.A.S.	Frédérique Courcy-Rioux Responsable aux Affaires socio-culturelles • R.A.S.
Antoine Côté Secrétaire général • Absent	Vacant Responsable à la Trésorerie • Vacant	Vacant Responsable à la Mobilisation • Vacant
Carolyne Martineau Responsable aux Affaires internes • R.A.S.	Vacant Responsable à la Pédagogie • Vacant	Vacant Responsable à l'Information • Vacant

Ceci est la troisième rencontre du Bureau exécutif où l'absence d'Antoine Côté est constatée : en vertu de l'article 7.12 de la [charte](#) de l'AGEVCM Antoine Côté est automatiquement destitué du poste de Secrétaire général.



BUREAU EXÉCUTIF H22-02

0.7 Reconnaissance du territoire

Faite par Taha Boussaa

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

1.0 Affaires courantes

1.1 Rentrée H22 en présentiel – Inquiétudes vis-à-vis de mesures sanitaires

Le secrétariat de l'AGECVM a reçu des courriels d'étudiant.e.s inquiets.ètes des règles sanitaires en présentiel et par le fait que les professeur.e.s puissent enlever le masque si la distance de 2 mètres est constatée.

1.1.1 Printemps érable : 10^{ème} anniversaire - Suivi

Compte-rendu de la rencontre entre Direction / Syndicats et SAE

- ✓ Activités repoussées à la semaine du 21 mars 2022, avec espoir de pouvoir le faire en présence
- ✓ Première étape : contacter des conférenciers.ères pour vérifier leur disponibilité pour cette semaine du 21 mars; et on garde les mêmes journées que celles prévues précédemment : Stéphane, lundi midi – Phil, mardi soir (le 22) – Tony, jeudi midi (le 24). La possibilité de tenir des conférences en ligne doit être abordée, avec une nette préférence pour le présentiel

Compte-rendu du comité de l'AGECVM

- ✓ Faire une grosse bannière en carré rouge
- ✓ Atelier / Conférence des organisations militantes étudiantes actuelles (CUTE, CEVES, etc.) :
 - Rejoint le thème la lutte fait l'histoire
 - Donc ce serait une conférence / présentation de chaque organisation, à l'Exode et enregistrée
 - Avec aussi une Table d'inscription pour chacun des organismes.
- ✓ Des ancien.ne.s militant.e.s de 2012 de l'AGECVM qui viendrait participer à un podcast sur comment était la lutte à l'époque ...
- ✓ Les expositions !!! :
 - La totale : photos, journaux, tracts, vidéos, artefacts, reproductions, ...
- ✓ Piquetage symbolique (vérifier si c'est toujours possible la journée du vote de grève) / Blocage du 3^{ème} étage (casserole, carrée rouge, mobilier qui bloque totalement l'entrée aka barricades de chaises) :
 - Manifs avec d'autres assos pour protester contre la hausse du coût de la scolarité et la marchandisation de l'éducation
 - Lettre commune entre asso sur la suite de la lutte
 - Mettre en œuvre des coups d'éclats
- ✓ Comment faisons-nous les expositions ? :
 - Le mur rouge, Exode, Agora. Le maximum qu'on est capable de trainer (espace et durée dans le temps)
 - Pour les vidéos, projection en continu dans L'Exode pendant une semaine ?
 - Installations de sonorisation de bandes audio (Slogans de manifs, musique, etc.)

Distribution des tâches

- ✓ Taha Boussaa : contacter les autres assos, contacter aussi les organisations étudiantes militantes, glisser un mot à la radio et vérifier pour la barricade symbolique



BUREAU EXÉCUTIF H22-02

- ✓ Julien Crête-Nadeau : trouver le matériel nécessaire pour les expos, toile rouge pour le carré rouge gigantesque, vérifier les autres assos et leurs archives à la recherche de matériels intéressants, contacter les potentiel.le.s intéressé.e.s pour la conférence des ancien.ne.s

1.1.2 Suivi construction 3^{ème} (2023)

Taha Boussaa propose **d'envoyer la première liste de revendication qui a été produite par le comité de négociation des rénovations, mis en place par l'Assemblée générale A21-01, avec un protocole de négociation qui seront présentes dans le plan d'action H22**

Carolyne Martineau appuie
Adoptée à l'unanimité

Taha Boussaa propose **d'ajouter au tableau de synthèse des superficies une colonne avec la superficie couvertes par l'AGECVM en 2012, pour illustrer la partie progressive d'espaces au cours des dix dernières années**

Frédérique Courcy-Rioux appuie
Adoptée à l'unanimité

1.1.3 CACE : suivi du sondage

Taha Boussaa informe le Bureau exécutif qu'il a répondu à Laurie-Anne et que nous n'avons pas reçu de réponse par rapport au nouveau calendrier.

1.1.4 Bière AGE CVM A21 : suivi

Taha Boussaa informe le Bureau exécutif que la sortie est décalée au 1^{er} mars, que le concours pour les étiquettes est lancé, et qu'en brouillon d'entente sur la bière entre L'AGECVM et le CVM a été envoyée à Véronique Fleury

1.1.5 Janvier 2022 : Demi-journée réussite

R.A.S.

1.2 Assurances collectives : AMF et remise en cause de la cotisation prime (et de la Loi 32)

Taha Boussaa propose **que l'AGECVM se porte volontaire pour intégrer le Comité de coordination auprès de l'ASEQ pour la campagne en vue de défendre les droits syndicaux des Associations étudiantes face à l'Autorité des marchés financiers (AMF)**

Carolyne Martineau appuie
Adoptée à l'unanimité

Taha Boussaa propose **d'ajouter ce point, ainsi que les documents en rapport dans le plan d'action à présenter à l'Assemblée générale du 02 février 2022**

Frédérique Courcy-Rioux appuie
Adoptée à l'unanimité

1.3 Nouveau site web : planning à revoir

R.A.S.

1.4 Bureau exécutif

1. Postes vacants

- Responsable à la Trésorerie**
- Responsable à la Pédagogie**
- Responsable à l'Information**



BUREAU EXÉCUTIF H22-02

d. Responsable à la Mobilisation

2. Délégué-e-s

-

2.0 Affaires internes

2.1 Plan d'action H22: préparation

R.A.S.

2.2 Activités étudiantes

ON HOLD

2.3 A.G. H22-01, 02 février 2022, 15h30 : ordre du jour, local, règles sanitaires, ...

Taha Boussaa propose **que Carolyne Martineau trouve un local pour cette A.G. (Annexe ou Exode)**

Frédérique Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

3.0 Affaires externes

3.1 Interassociatif : Camp formation Sherbrooke (04-05-06 février 2022): suivi

Taha Boussaa informe que le camp de formation est annulé pour l'instant

Taha Boussaa informe que l'interassociatif prépare une rencontre en vue de préparer deux manifestations sur la gratuité scolaire. Ces manifestations et leurs organisations sont primordiales à notre planning de la session H22.

Taha Boussaa propose que **l'AGECVM participe à cette rencontre à venir de l'Interassociatif**

Rebeckhah-Catrina Stewart appuie

Adoptée à l'unanimité

3.2 Coalition soulèvement étudiant du Québec : 1^{ère} rencontre 29-01-22 : suivi

R.A.S.

3.3 Rencontre de discussions sur les enjeux environnementaux

Taha Boussaa propose **de garder un œil sur la situation des enjeux environnementaux et d'y participer lorsque c'est prêt**

Rebeckhah-Catrina Stewart appuie

Adoptée à l'unanimité

4.0 Trésorerie (Retard lié à des factures du CVM en retard)

4.1 Bilan A21

Taha Boussaa informe que le bilan A21 risque d'être fortement en retard à cause de factures non encore transmises par le CVM, mais que le secrétariat mettra les bouchées doubles dès qu'il sera en possession de ces factures, et que le tout soit prêt à la 1^{ère} A.G.

4.3 Budget H22

En attente du bilan A21

5.0 Pédagogie : suivi

-



BUREAU EXÉCUTIF H22-02

6.0 Mobilisation

6.1 Ateliers / Conférences d'organisme militants

Taha Boussaa informe qu'il a commencé à contacter les organismes / mouvements, seules les dates manquant ainsi que ce qui va être dite ou fait

6.2 Retour du CUTE

Taha Boussaa informe qu'il y a une rencontre du CUTE programmée demain, 21 janvier 2022

7.0 Affaires socioculturelles

-

8.0 Information

-

9.0 Affaires diverses

-

10.0 Levée

Frédérique Courcy-Rioux propose la **levée du Bureau exécutif [H22-02](#) du 20 janvier 2022**
Rebeckhah-Catrina Stewart appuie
Adoptée à l'unanimité



BUREAU EXÉCUTIF

H22-03

Mercredi 09 février 2022, 16h00

Local : A3.85

Ordre du jour

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">0.0 Procédures0.1 Praesidium0.2 Lecture et adoption du procès-verbal :<ul style="list-style-type: none">0.2.1 H22-02 – 20 janvier 20220.3 Suite du procès-verbal | <ul style="list-style-type: none">0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour0.5 Déclarations0.6 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif0.7 Reconnaissance du territoire |
|---|---|
-
- 1.0 Affaires courantes
 - 1.1 AMF et remise en cause de la cotisation prime (et de la Loi 32) : [dossier ASEQ](#) – [documents](#) historiques – [lettre](#) AMF 21-12-21 – [lettre réponse](#) ASEQ
 - 1.2 Nouveau site web : suivi
 - 1.3 Coalition Santé / Éducation / Covid-19 : [courriel](#)
 - 1.4 Rencontre 19-02-22 : [demande](#) financement (75,00 \$)
 - 1.5 Ukraine : [affiche](#) solidarité
 - 1.6 Peuple Ouïgours : [courriel](#) demande soutien manif 20-02-22
 - 1.7 Média : [Courriel](#) JdeM pour témoignage 10^{ème} anniv printemps érable
 - 1.8 Lutte Wet'suwet'en contre CGL : [Courriel](#)
 - 1.9 Bureau exécutif
 - 1.9.1 Postes vacants
 - 1.9.1.1 Responsable à la Trésorerie
 - 1.9.1.2 Responsable à la Pédagogie
 - 1.9.1.3 Responsable à l'Information
 - 1.9.1.4 Responsable à la Mobilisation
 - 1.9.1.5 Responsable aux Affaires socioculturelles
 - 1.9.2 Délégué.e.s
- 2.0 Affaires Internes
 - 2.1 T.C. H22-01, 16 février 2022
 - 2.1.1 Présidium
 - 2.1.2 Budget des comités H22 : lignes directrices
 - 2.2 Activités étudiantes, et reprise du lundi 14 février
- 3.0 Affaires Externes
 - 3.1 Interassociatif : prochaine rencontre : mercredi 23 février 17h00 – [Ordre du jour](#)
 - 3.2 Coalition Soulèvement étudiant du Québec : 1^{ère} rencontre 29-01-22 : retour
 - 3.3 Rencontres de discussions sur les enjeux environnementaux
- 4.0 Pédagogie
- 5.0 Mobilisation
 - 5.1 Ateliers / Conférences d'organisme militants : suivi
- 6.0 Socioculturel
- 7.0 Information
- 8.0 Affaires diverses
- 9.0 Levée

Ordre du jour du Bureau exécutif H22-03 du 09 février 2022

Assurances collectives – AMF

Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer à nos droits syndicaux

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
 - ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
 - ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
 - ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
 - ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
 - ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*
-
- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
 - ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
 - ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
 - ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
 - ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

Assurances collectives : Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer aux droits syndicaux de l'AGECVM

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



Assurance maladie sur les campus

Les étudiants partent en guerre contre l'AMF

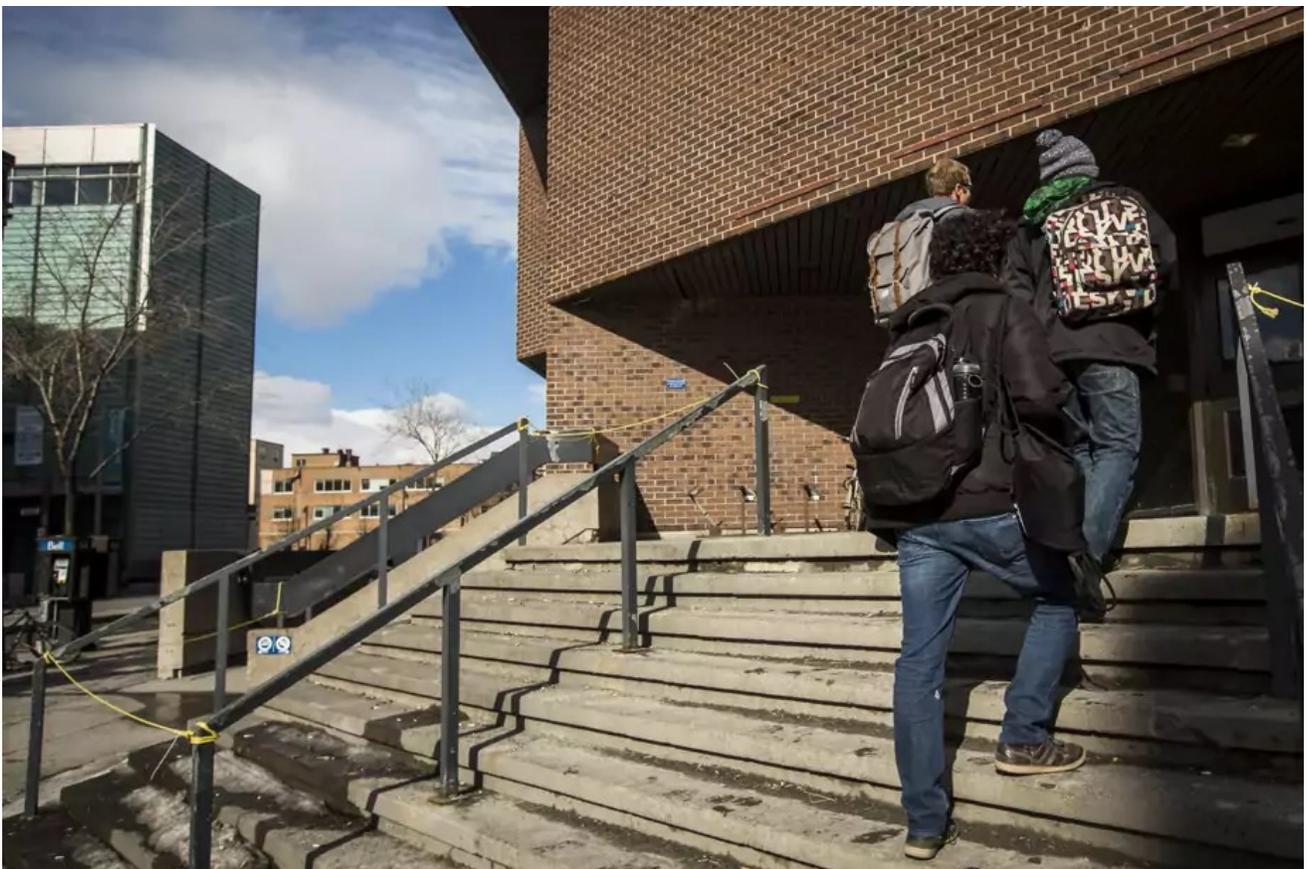


PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE

Certains étudiants ne le savent peut-être pas, mais ils paient chaque session une certaine somme pour avoir accès à un régime d'assurances qui couvre la santé, les soins dentaires et de la vue, ainsi que les voyages, dans certains cas.



MARIE-EVE FOURNIER
LA PRESSE

Desjardins cessera « à regret » d'offrir l'assurance maladie et dentaire aux 300 000 étudiants qui fréquentent des cégeps et universités du Québec. L'Autorité des marchés financiers (AMF) exige désormais que l'adhésion à ce régime collectif ne soit plus automatique par l'entremise de facture

scolaire, ce que la coopérative juge impossible à satisfaire. De leur côté, les associations étudiantes fulminent et promettent de se battre sur tous les fronts contre cette « ingérence » dans leurs affaires.

Publié à 6h30

Certains étudiants ne le savent peut-être pas, mais ils paient chaque session une certaine somme pour avoir accès à un régime d'assurances qui couvre la santé, les soins dentaires et de la vue, ainsi que les voyages, dans certains cas.

Ceux qui n'en ont pas besoin peuvent soumettre une demande de retrait sur le site web de l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ)¹. La fenêtre pour ce faire est assez courte, environ un mois, et les personnes couvertes par l'assurance à la session d'automne ne peuvent s'en retirer à la session d'hiver.

Le système fonctionne ainsi depuis un quart de siècle.

LE SYSTÈME EN CHIFFRES

Associations étudiantes offrant une assurance collective : 57

Étudiants admissibles aux assurances : 292 000

Étudiants s'étant retirés : 85 000

Étudiants assurés : 207 000

Conjoints et enfants assurés : 3200

Réclamations payées : 35 millions de dollars (dont 5 millions en santé mentale)

Source : ASEQ, année scolaire 2020-2021

Au fil des ans, l'adhésion par défaut a suscité des plaintes et des critiques, notamment d'étudiants déjà couverts par les assurances de leurs parents. C'est vrai qu'à première vue, l'idée d'assurer des personnes sans leur demander leur avis est discutable. En plus, on peut avoir l'impression – malgré les 85 000 retraits – que le système complique intentionnellement la vie des étudiants qui ne veulent pas s'assurer en les forçant à se rendre sur le site de l'ASEQ, dans des délais assez réduits.

Pour l'AMF, c'est clair comme de l'eau de roche : tout cela n'est pas « équitable ». Et « le temps était venu de faire appliquer la *Loi sur les assureurs* » après « des années de discussions » et de recherche de compromis qui n'ont abouti à rien d'acceptable, selon elle.

Exigences impossibles à satisfaire

C'est dans ce contexte que Desjardins – qui détient environ 95 % du marché de l'assurance collective étudiante au Québec – a récemment reçu une lettre de l'AMF, ai-je appris. Le chien de garde des marchés financiers y sommait la coopérative de modifier le mode de perception de la prime afin que l'adhésion soit « volontaire » et que l'étudiant consente à payer la prime « de façon éclairée ».

En l'absence de changements, une « sanction administrative » de 10 000 \$ par jour pourrait lui être imposée, prévenait l'AMF.

Devant ces exigences « impossibles à satisfaire », Desjardins a décidé de ne pas renouveler les contrats conclus avec 57 associations étudiantes. Ces contrats resteront toutefois en vigueur jusqu'en août.

« En passant d'un régime collectif d'adhésion automatique avec droit de retrait à un régime d'adhésion individuelle, les coûts pour les étudiants seront en augmentation constante », a justifié le porte-parole de Desjardins, Jean-Benoît Turcotti. Autrement dit, le régime ne serait plus rentable, à moins d'en faire bondir le prix pour les étudiants de façon significative.

C'est le principe même de l'assurance collective : les risques sont répartis sur un vaste groupe. Ainsi, tout le monde bénéficie d'un tarif avantageux grâce à ceux qui ne font jamais de réclamations. À partir du moment où l'assurance devient individuelle et facultative, seuls ceux qui prévoient s'acheter de nouvelles lunettes et faire réparer leurs caries y souscrivent, ce qui fait exploser le coût des primes.

À l'ASEQ, on a peu d'espoir de trouver un assureur pour prendre le relais. « Si Desjardins, qui a les reins solides, juge que ce n'est pas viable, il n'y a pas un autre joueur qui va vouloir l'offrir », dit son porte-parole Marc-André Ross.

Certes, ce n'est pas idéal que des étudiants paient une assurance parfois inutile, parfois sans le savoir. Mais le mieux est l'ennemi du bien, dit l'adage. Cette adhésion automatique a-t-elle nui à un grand nombre de personnes, et dans quelle mesure ? En protégeant ce groupe, risque-t-on de pénaliser un bassin d'étudiants encore plus grand qui compte sur cette assurance à prix modique ?

COÛT ANNUEL DES ASSURANCES POUR LES ÉTUDIANTS

Cégep du Vieux Montréal : 40 \$

Collège Ahuntsic : 103 \$

Cégep de Chicoutimi : 146 \$

Université Laval : 379 \$

Université de Sherbrooke : 399 \$

UQAM (AFFESH) : 426 \$

Source : sites web des cégeps et universités

L'AMF n'a pas voulu me dire combien de plaintes elle avait reçu à ce sujet au fil des ans, jugeant que cette information était peu pertinente. Selon l'ASEQ, c'est environ « 10 à 15 par année », alors qu'il y a 300 000 étudiants au Québec. Devant un tel ratio, la décision de changer un système qui fonctionne depuis 25 ans lui paraît « incompréhensible ».

Mécontentement des étudiants

Les associations étudiantes sont stupéfaites et inquiètes. Elles l'ont écrit au président de l'AMF, Louis Morisset. « Votre nouvelle attaque sur nos droits démontre un acharnement que nous avons du mal à nous expliquer », affirment-elles.

« Cessez de vous ingérer dans nos processus internes. Nos associations ont des droits et nous entendons les défendre. [...] Nous allons rencontrer les membres du gouvernement, de l'Assemblée nationale, de la fonction publique, de la société civile et tout autre acteur que nous jugerons pertinent. L'AMF doit reculer sur ces directives ou le gouvernement doit légiférer pour mettre un terme à cette ingérence. »

À la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), on trouve « complètement inacceptable » que des milliers d'étudiants puissent se retrouver sans assurances en septembre prochain. « C'est très utilisé. Ça répond à leurs besoins. Les psychologues, les antidépresseurs et la contraception, c'est ce qui est le plus réclamé. L'assurance est utilisée à 110 % présentement. On rembourse plus que ce qui est cotisé par nos membres », précise la présidente Cyndelle Gagnon.

Pour les 57 associations, le moment est particulièrement mal choisi par l'AMF pour sévir puisque la pandémie a exacerbé les problèmes de santé mentale. Elles précisent que les réclamations se sont élevées à 5 millions de dollars en 2020-2021. « Qu'advierait-il si ce filet venait à disparaître en raison de votre excès de zèle ? »

Dix ans après le printemps érable, les étudiants semblent décidés à entreprendre une nouvelle lutte.

1 – L'ASEQ est « le fournisseur principal des régimes étudiants de soins de santé et dentaires au Canada », selon son site web. Fondée en 1996, cette entreprise à but lucratif offre à un million d'étudiants au pays une panoplie de services, dont une ligne téléphonique d'aide en santé mentale, un programme de protection juridique et un service de télémédecine.



9 février 2022 3h00 / Mis à jour à 10h05

Assurances: Bras de fer entre l'AMF et les associations étudiantes



JONATHAN CUSTEAU
Les Coops de l'information

L'adhésion à une assurance maladie et dentaire ne sera plus automatiquement facturée à des centaines de milliers d'étudiants québécois, à partir de septembre 2022. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a lancé un ultimatum aux compagnies d'assurances, afin que les étudiants puissent choisir d'y adhérer ou pas.

À l'heure actuelle, les étudiants collégiaux et universitaires voient apparaître des frais d'assurance sur leur facture à la session d'automne et disposent d'environ un mois pour se désister. Une fois contractée, l'assurance est valide pour un an et entraîne une nouvelle cotisation à la session d'hiver.

L'AMF a fait parvenir de nouvelles instructions aux compagnies d'assurance en décembre. L'organisme réglementaire demande que les étudiants n'aient plus à s'exclure du plan d'assurance s'ils n'en ont pas besoin (*opt-out*), mais qu'ils y adhèrent de leur plein gré s'il répond à leurs besoins (*opt-in*). Des discussions à cet effet se tenaient depuis 2016, notamment en raison de centaines de plaintes reçues annuellement de la part d'étudiants et de leurs parents.

« Ils disent qu'ils ne savaient pas qu'ils payaient pour des assurances dont ils n'ont pas besoin. Nous voulons rendre le processus plus équitable, plus clair et plus transparent. À nos yeux, le mode de perception des primes n'assure pas un

traitement équitable. Les étudiants ne peuvent se retirer que dans des délais imposés et dont la durée est laissée aux associations étudiantes. »

— Sylvain Théberge, porte-parole de l'AMF



Pas moins de 57 associations étudiantes, tant universitaires que collégiales, ont décidé de faire front commun pour s'opposer aux demandes de l'Autorité des marchés financiers.

Selon Desjardins, qui assure 200 000 étudiants québécois, il est tout simplement impossible de se plier aux souhaits de l'AMF. L'assureur mettra donc fin, dès septembre, à son entente avec l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ), le principal fournisseur des régimes de soins de santé et dentaires au Québec et au Canada.

L'AMF se base sur la Loi sur les assurances, qui exige qu'un assuré soit informé pour prendre une décision éclairée, et qu'il dispose d'un délai raisonnable. « Aucun droit d'association n'est menacé. Les assurances collectives demeurent, insiste M. Théberge. Si le produit est bon, les étudiants vont continuer de le prendre. Nous n'avons pas d'inquiétudes à ce sujet. »

Des régimes en péril?

Vice-présidente à la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), Yaomie Dupuis craint plutôt que les demandes de l'AMF entraînent une hausse vertigineuse des primes d'assurance. « Changer nos façons de faire ferait exploser notre régime », dit-elle, alors que le nombre de participants serait imprévisible d'une session à l'autre et que les prix fluctueraient en conséquence.

À l'Université de Sherbrooke, l'assurance coûte 399 \$ par année. Environ la moitié des étudiants choisissent de se retirer du régime, principalement parce qu'ils sont assurés ailleurs, explique Mme Dupuis. « Notre crainte, c'est qu'on soit obligés de demander 2500 \$ par année plutôt que 399 \$. »



La Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke est l'une des 57 associations touchées par les demandes de l'AMF.

— PHOTO LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Le président de l'Association des étudiants et étudiantes de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS), Louis-Xavier Lamy, juge « déraisonnables » les demandes de l'AMF et parle d'une « grave menace » pour le régime d'assurance collective. Il estime que la mort du régime compromettrait l'accès à l'éducation pour des étudiants ayant des conditions préexistantes.

L'assurance coûte 479 \$ à l'Université Laval pour les étudiants des cycles supérieurs. Moins de 40 % des membres de l'AELIÉS choisissent de l'abandonner, selon M. Lamy. Le coût est de 378 \$ pour les membres de l'autre régime offert par la Confédération des associations des étudiants et étudiantes de l'Université Laval.

« Nous avons peu, sinon aucune plainte, assure-t-il. Selon nos sondages auprès de nos membres, même ceux qui se désistent souhaitent que nous continuions à offrir des assurances », dit M. Lamy.

Les deux porte-paroles étudiants jugent qu'ils en font assez pour informer leurs membres de la possibilité de se retirer du régime d'assurances. Facebook Live, webinaires, publications sur les réseaux sociaux et info-lettres sont quelques modes de communication utilisés.



Moins de 40 % des étudiantes aux études supérieures à l'Université Laval se retirent du régime d'assurances médicaments.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Desjardins se retire

Selon Desjardins, qui est l'un des assureurs, les instructions de l'AMF transformeront l'assurance collective en assurance individuelle. « En assurances collectives, on répartit les risques sur un groupe de personnes. Si elles ont le choix ou non d'adhérer au départ, on peut s'attendre que celles qui souscrivent soient celles ayant des besoins importants. Ça voudrait dire qu'on s'en va vers des produits individuels, donc des coûts différents. Ceux qui ont des conditions préexistantes pourraient aussi se voir imposer des exclusions, ce qui n'est pas le cas dans l'assurance collective », explique Jean-Benoit Turcotti, porte-parole du Mouvement Desjardins.

M. Turcotti rapporte que selon les demandes de l'AMF, il faudrait que Desjardins communique avec chaque étudiant directement, ce qui est impossible puisque l'institution ne possède pas les coordonnées des assurés.

La présidente de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes-Québec, Lyne

Duhaime, croit elle aussi que le régime à adhésion volontaire ferait grimper les primes.

« Cela limiterait l'offre d'assurances aux étudiants et beaucoup n'auraient plus accès à une panoplie de services. Ce sont les étudiants qui ne bénéficient pas de protections qui en subiraient les contrecoups, notamment ceux dont les parents n'ont pas d'assurance collective, ceux qui ne vivent pas avec leur famille ainsi que les étudiants étrangers. »

Les associations étudiantes se disent prêtes à aller jusqu'aux tribunaux pour garder leur régime d'assurance collective intact. « Nous comptons faire valoir notre droit d'offrir un régime d'assurances collectives selon nos modalités », résume Louis-Xavier Lamy.

Des avis juridiques auraient déjà été commandés. « Si on doit se rendre en cour, on va le faire », assure Yaomie Dupuis.

En théorie, l'AMF pourrait imposer des sanctions de 10 000 \$ aux compagnies qui ne se conformeraient pas à ses instructions. « Nous n'en sommes pas là du tout. On en est à faire une demande qui nous apparaît toute simple. On a une loi à appliquer », insiste Sylvain Théberge.

Merci de vous abonner pour accéder en tout temps à la totalité de nos contenus. En vous abonnant, vous soutenez concrètement un [journalisme local de qualité](#), fiable, au service de nos régions.

JE M'ABONNE



Assurance maladie sur les campus

L'AMF recule face à la grogne étudiante



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

(Québec) Face à des associations étudiantes qui promettent de se battre sur tous les fronts afin de protéger leur assurance maladie, l'Autorité des marchés financiers (AMF) sursoit à l'application de mesures qui auraient eu pour effet de priver, dès la prochaine rentrée scolaire, des centaines de milliers d'étudiants d'une couverture d'assurance offerte depuis un quart de siècle.

Mis à jour hier à 17h08



HUGO PILON-LAROSE
LA PRESSE

La Presse révélait mercredi sous la plume de sa chroniqueuse Marie-Eve Fournier que Desjardins – qui couvre environ 95 % du marché de l'assurance collective étudiante au Québec – n'allait pas renouveler les contrats qu'elle détient avec 57 associations étudiantes en raison de l'application de mesures exigées par l'AMF.

[Lisez la chronique de Marie-Eve Fournier « Les étudiants partent en guerre contre l'AMF »](#)

L'Autorité demandait entre autres que l'adhésion à un régime collectif d'assurance ne soit plus automatiquement perçue par l'entremise de la facture scolaire. L'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier au Québec affirme que cette façon de faire n'est pas équitable et ne respecte pas la *Loi sur les assureurs*.

Or, dans un rare revirement de situation, mercredi, l'AMF a annoncé par voie de communiqué « un réexamen de l'ensemble du dossier ». Elle affirme mettre en place « un processus de consultation et de réexamen du cadre légal balisant les obligations des assureurs à l'égard des produits d'assurance offerts par les associations étudiantes » et demande à « toutes les parties intéressées [de] participer à cette consultation ».

Mais surtout, l'AMF demande que « les assureurs [sursoient] à toute décision le temps que cet exercice soit complété ». Dans un échange écrit avec *La Presse*, l'Autorité affirme ne pas avoir subi de pressions politiques afin de surseoir aux nouvelles mesures et assure le faire « à la lumière des inquiétudes soulevées ».



PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, LA PRESSE

Les étudiants paient chaque session une certaine somme pour avoir accès à un régime d'assurance qui couvre la santé, les soins dentaires et de la vue, ainsi que des voyages, dans certains cas.

Desjardins prêt à réévaluer sa position

Du côté du principal assureur des étudiants du Québec, Desjardins, on s'est dit prêt à collaborer avec l'AMF et même à réévaluer la décision de

ne pas renouveler les contrats en septembre.

« Nous allons nous asseoir avec notre régulateur pour bien comprendre sa volonté. Nous allons bien évidemment travailler étroitement avec l'AMF et [l'assureur] et nous reverrons notre position selon l'évolution du dossier », a déclaré à *La Presse* son porte-parole Jean-Benoît Turcotti.

Dans une déclaration écrite, le président-directeur général de l'Autorité, Louis Morisset, a de son côté affirmé qu'il y avait dans ce litige « deux objectifs valables qui s'entrechoquent ».

« [Il s'agit de] la protection des étudiants qui ne doivent pas être enrôlés à leur insu ou contre leur gré dans des produits d'assurance dont ils ignorent l'existence ou dont ils n'ont pas besoin, et l'accessibilité à des produits d'assurance qui répondent par ailleurs à des besoins réels des étudiants qui souhaitent pouvoir continuer d'en bénéficier. »

— Louis Morisset, président-directeur général de l'Autorité des marchés financier

L'AMF affirme vouloir « identifier des pistes de solution permettant de réconcilier le mieux possible ces deux objectifs ». Un rapport sera ensuite présenté au ministre des Finances, Eric Girard.

Les étudiants sur le pied de guerre

Dix ans après les manifestations du printemps érable, les associations étudiantes sont pour leur part sur le pied de guerre. Elles se rencontrent ce jeudi afin de discuter des prochaines étapes d'un plan de mobilisation qu'elles souhaitent mettre en place afin que « le conflit soit résolu de façon définitive ».

La présidente de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), Cyndelle Gagnon, déplore que les associations soient « picossées » depuis plus de cinq ans par l'AMF concernant leurs assurances collectives.

« On veut que le conflit soit résolu de façon définitive. On va s'arranger pour que le problème se règle et qu'on n'en entende plus parler. »

— Cyndelle Gagnon, présidente de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval

Dans une lettre envoyée plus tôt cette semaine à la direction de l'AMF et qui a été transmise à des ministres du gouvernement Legault, les associations étudiantes écrivent que « leur patience a des limites ». Elles somment l'Autorité de « cesser de [s']ingérer dans les affaires internes des associations étudiantes ».

« L'AMF doit reculer sur ces directives ou le gouvernement doit légiférer pour mettre un terme à cette ingérence », estiment-elles.

Selon les associations, « le taux d'utilisation du régime peut aller jusqu'à 125 % sur les campus universitaires, [et] c'est donc plus de 200 000 étudiantes et étudiants à travers le Québec qui ont bénéficié de la couverture d'assurance en 2020-2021 ».

— Avec la collaboration de Marie-Eve Fournier, *La Presse*



9 février 2022 15h27 / Mis à jour à 22h23

Assurances étudiantes: l'AMF fait marche arrière



JONATHAN CUSTEAU
Les Coops de l'information

Les inquiétudes des associations étudiantes québécoises ont été entendues. L'Autorité des marchés financiers (AMF) renonce à interdire dès septembre l'adhésion automatique à l'assurance maladie et dentaire pour des centaines de milliers d'étudiants des cégeps et universités. Elle lancera plutôt une consultation pour réexaminer le cadre légal balisant les obligations des assureurs.

Les Coops de l'information révélaient mercredi matin que l'AMF avait lancé un ultimatum aux compagnies d'assurance, exigeant que les étudiants puissent choisir d'adhérer ou pas à leur régime, dès la prochaine rentrée. À l'heure actuelle, les étudiants collégiaux et universitaires sont tous assurés, au coût d'environ 400\$ par année, et doivent s'exclure du régime s'ils n'en ont pas besoin (*opt-out*). L'organisme réglementaire demande plutôt qu'ils y adhèrent de leur plein gré si l'assurance répond à leurs besoins (*opt-in*).

Desjardins, qui assure 200 000 étudiants québécois, avait annoncé qu'il était impossible de se plier aux exigences de l'AMF et qu'elle mettrait fin à son entente avec l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ).

Dans un communiqué, l'AMF annonce qu'elle sursoit à la mise en application des nouvelles mesures prévues pour septembre, qu'elle lance un processus de consultation et qu'elle invite les assureurs à reconsidérer leur décision jusqu'à la fin de l'exercice. Un document de consultation sera publié au printemps. Un rapport sera ensuite présenté au ministre des Finances.

«En vertu de la législation en vigueur au Québec, les assureurs ont de nombreuses obligations à respecter, dont celle de voir à ce que leurs clients consentent de manière éclairée lorsqu'ils adhèrent à un produit

d'assurance collective qui leur est offert. Cette obligation n'est pas adéquatement respectée dans le cas des assurances complémentaires de soins de santé offertes par les associations étudiantes», écrit l'AMF.

«Il y a ici deux objectifs valables qui s'entrechoquent, soit la protection des étudiants qui ne doivent pas être enrôlés à leur insu ou contre leur gré dans des produits d'assurance dont ils ignorent l'existence ou dont ils n'ont pas besoin, et l'accessibilité à des produits d'assurance qui répondent par ailleurs à des besoins réels des étudiants qui souhaitent pouvoir continuer d'en bénéficier», indique Louis Morisset, président-directeur général de l'Autorité.

Une demi-victoire

Certaines associations étudiantes, qui passaient la journée en rencontre pour préparer la suite du bras de fer avec l'AMF, ont été surprises de cette volte-face.

Vice-présidente à la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke (FEUS), Yaomie Dupuis qualifie la décision de l'AMF de demi-victoire. «Ça nous laisse plus de temps pour préparer les arguments que nous devons livrer, mais ils n'ont pas laissé tomber complètement le dossier. Ils n'ont pas effacé leurs revendications.»

Elle craint que le débat devienne plus politique et que la consultation se tienne au moment où des élections auront lieu au sein des associations étudiantes. «Le risque n'est pas éliminé, mais on espère que l'AMF est sincère dans son désir de négocier et que nous pourrions nous entendre pour régler la question une fois pour toutes.»



Pour la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke, il s'agit d'une demi-victoire

— LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

À l'Alliance pour la santé étudiante au Québec, on se gardait de réagir officiellement mercredi après-midi. Marc-André Ross, directeur aux affaires publiques, mentionne qu'une rencontre est nécessaire avec les associations étudiantes pour déterminer la suite à donner au dossier. «Ce sont eux qui décideront des prochaines étapes.»

Il indique que les associations étudiantes semblaient déterminées à trouver une bonne fois pour toute une solution aux questions soulevées par l'AMF. Le revirement survenu mercredi lui apparaît comme une surprise.

« Les gens du milieu sont abasourdis. »

— Marc-André Ross, de l'Alliance pour la santé étudiante au Québec



M. Ross cultive l'espoir que la Mouvement Desjardins continuera à offrir des produits d'assurances aux étudiants au moins jusqu'en septembre 2023.

Dans une courte réaction par courriel, le porte-parole du Mouvement Desjardins, Jean-Benoît Turcotti, rapporte que Desjardins travaillera «étroitement» avec l'AMF et l'ASEQ. « Nous allons nous assoir avec notre régulateur pour bien comprendre sa volonté. [...] Nous reverrons notre position selon l'évolution du dossier. »

La présidente de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes-Québec (ACCAP), Lyne Duhaime, dit avoir pris connaissance de la volonté de l'AMF de tenir une consultation au sujet des assurances offertes par les associations étudiantes. «L'ACCAP offre son entière collaboration à l'AMF et à l'ensemble des parties prenantes pour voir s'il est possible de trouver des solutions afin que les étudiants puissent continuer de bénéficier des services dont ils ont besoin.»

Formation d'une coalition santé/éducation/covid-19

Maxime Gagnon Lamontagne <maximeglam@gmail.com>

Dim 2022-01-30 13:56

À : agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>

 1 pièces jointes (28 ko)

Invitation à former_joindre coalition .pdf;

Bonjour,

je vous contacte en tant qu'organisateur d'un groupe croissant d'organisations militantes qui travaillent à former une coalition ayant comme objectifs de lutter pour :

1. Que le gouvernement mette en place uniquement des mesures en accord avec la science dans sa gestion de la Covid-19.
2. Que les mesures mises en place par le gouvernement dans la lutte contre la Covid-19 soient cohérentes.
3. Que les mesures mises en place par le gouvernement dans la lutte contre la Covid-19 ne soient pas discriminatoires.
4. Que le gouvernement s'attaque à la crise du système de santé public en investissant massivement pour le reconstruire et le remettre en ordre plutôt qu'en ouvrant la porte au privé.
5. Que la santé demeure accessible et gratuite pour tout le monde, peu importe leur statut vaccinal ou autre.
6. Que le gouvernement s'attaque à la crise du système d'éducation publique en investissant pour rendre les écoles sécuritaires pour le personnel et les élèves/étudiantEs qui les fréquentent tout en prodiguant un service de qualité.

Nous souhaitons que cette coalition soit dirigée par ses membres et, pour cette raison, qu'une première réunion de formation soit tenue le plus rapidement possible afin de jeter les bases de la structure et du fonctionnement de celle-ci, puis de permettre aux membres de décider entre elles et eux des actions à entreprendre pour s'attaquer aux objectifs que nous nous serons fixés. Puisque nous désirons avoir des membres dans tout le Québec et que nous savons votre association étudiante bien mobilisable, nous avons pensé à l'inviter à cette première réunion ou à joindre la coalition lorsqu'elle sera formée (selon votre volonté).

Si l'association étudiante du Cégep du Vieux Montréal est intéressée à y participer ou que vous voulez en savoir plus, veuillez répondre à ce courriel dans les plus brefs délais et nous pourrons vous répondre et/ou vous ajouter à la liste des organisations présentes à cette première réunion.

Merci !

Demande de financement pour la discussion du 19 février 2022

Martin Pluye <mobilisationaeipa@riseup.net>

Ven 2022-02-04 23:40

Bonjour,

Au nom du comité d'organisation de de la rencontre de réflexion du 19 février sur les organisations environnementales interrégionales étudiantes.

Pour permettre de fournir un praesidium à la discussion, nous aimerions vous demander votre participation au financement de l'évènement.

Nous prévoyons un praesidium composé de cinq personnes, soit :
Une animation, un secrétariat, un-e senti ainsi que deux personnes à la traduction.

À raison d'une rémunération de 20\$/h, pour 6h, cela constituera une somme de 600\$. La moitié de celle-ci sera fournie par la CEVES, ainsi nous demandons un appui de 75\$ à plusieurs associations étudiantes pour compléter le tout.

Est-ce que votre association pourrait participer à financer l'évènement?

Solidairement,

--

Martin Pluye(il/lui/he/him)

Membre du Comité de mobilisation de l'AEIPA "Association des Étudiant(es) en Intervention Plein Air" [UQAC]

Demande d'autorisation d'affichage de pancarte

Arsenii Pivtorak <pivtorakarsen@gmail.com>

Ven 2022-02-04 14:35

À : AGE CVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Bonjour,

En tant qu'étudiante du CVM et citoyenne de l'Ukraine, j'aimerais populariser la question de l'Ukraine auprès des étudiants du Cégep. Les tensions auprès des frontières de mon pays préoccupent beaucoup d'étudiants (du moins parmi ceux que j'ai eu la possibilité de contacter) c'est pourquoi je pense qu'il serait essentiel de faire preuve de solidarité envers l'Ukraine. Cela rejoindrait les valeurs anti-impérialistes des étudiants et des professeurs du Cégep du Vieux Montréal.

C'est pourquoi, j'aimerais produire une grande pancarte plastifiée qui va énoncer: "Soutenez l'Ukraine" et l'attacher au balcon, au-dessus de l'entrée principale (pour qu'elle soit visible de la rue Ontario). Ainsi, elle ne contient aucun discours haineux et n'est pas idéologiquement chargée contre aucun groupe. Elle a un message positif et solidaire.

Alors, qui devrais-je contacter pour obtenir l'autorisation d'afficher cette pancarte? Et est-ce que l'AGE serait prêt à m'aider dans la production de ce projet?

Solidairement,
Arsenii Pivtorak

Mobilisation en vue d'une manifestation

Derek Miner <minerderek07@gmail.com>

Lun 2022-02-07 15:36

À : agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>

Salut, je me demandais s'il était possible d'organiser une mobilisation étudiante en vu de la manifestation en soutien au peuple Ouïgours, du 20 février prochain?

Merci de me recontacter.

Cordialement, Derek Miner

Demande média - 10 ans du printemps érable

Dominique Scali <dominique.scali@quebecormedia.com>

Lun 2022-02-07 15:25

À : agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>

Bonjour,

Je suis journaliste au *Journal de Montréal* et je prépare un dossier sur les 10 ans du printemps érable. J'essaie notamment de broser le portrait de l'héritage du mouvement.

On me dit que la grève étudiante de 2012 a inspiré bon nombre de jeunes qui sont aujourd'hui impliqués dans leur association étudiante. Je fais donc une petite tournée de plusieurs assos locales pour voir si leurs représentants auraient envie de me parler du regard qu'ils posent sur les événements de 2012.

Par exemple, diriez-vous que le printemps étudiant est une source d'inspiration au sein de votre association? Une source d'inspiration personnelle?

La philosophie et les stratégies du mouvement de 2012 sont-elles toujours vivantes? Si oui, de quelle façon?

Je crois que mon dossier serait d'autant plus intéressant si je pouvais parler des associations actuelles plutôt que de simplement rappeler le passé.

Si un ou plusieurs représentants de votre association seriez intéressés à me parler, faites-moi signe.

Nous pourrions alors faire une entrevue téléphonique ou encore en visioconférence.

Mon heure de tombée est mercredi 16h.

Au plaisir,

Dominique Scali | Le Journal de Montréal

438-491-2773

dominique.scali@quebecormedia.com

www.journaldemontreal.com

Message du Yintah aux organisations étudiantes et syndicales au sujet de la lutte Wet'suwet'en contre CGL

solidarite_wetsuweten@riseup.net
Lun 2022-02-07 13:28

La situation est urgente en territoire Wet'suwet'en non-cédé alors que les travaux du gazoduc de TransCanada se rapprochent de la rivière Wedzin Kwa, une source de vie fondamentale pour la nation Wet'suwet'en et les habitant-es de ce territoire.

Nous aimerions transmettre un appel à la solidarité et à l'action provenant des personnes autochtones qui luttent depuis maintenant plus de 10 ans au Yintah afin de protéger leurs territoires non-cédés contre l'industrie extractive et pétrolière.

Vous trouverez dans ce courriel:

- un message vidéo provenant du Checkpoint Gidimt'en à l'intention des organisations étudiantes et syndicales à travers le soi-disant Québec
- une proposition-type à modifier et à présenter en assemblée générale
- une foire aux questions (n'hésitez pas à nous contacter pour d'autres informations)
- des ressources supplémentaires quant à la situation au Yintah et à la lutte Wet'suwet'en

Message vidéo à l'intention des organisations étudiantes et syndicales à travers le soi-disant Québec

Nous vous demandons de ne pas partager la vidéo sur les réseaux sociaux pour des raisons de sécurité.

Proposition pouvant être présentée en assemblée générale

La proposition suivante a été rédigée en consultation et avec l'approbation des défenseur-es de l'eau et de la terre Wet'suwet'en et leurs allié-es qui luttent actuellement au Yintah contre la construction du pipeline de Coastal GasLink (CGL).

- ❖ *Considérant les positions de [NOM DE L'ASSO] en appui à la nation Wet'suwet'en adoptées à l'assemblée générale du [DATE];*
- ❖ *Considérant que l'avancement inquiétant des travaux de construction du gazoduc de TransCanada menace le territoire de la nation Wet'suwet'en et la rivière Wedzin Kwa qui est la source de vie de ce territoire;*
- ❖ *Considérant que les travailleurs de CGL et leurs contractants ont commencé le forage sous la rivière Wedzin Kwa sous la supervision de près d'une centaine de policiers militarisés de la GRC, malgré la résistance des Wet'suwet'en;*
- ❖ *Considérant que depuis 3 ans, l'État canadien a conduit trois raids d'une extrême violence envers les Wet'suwet'en afin de les empêcher d'exercer leur souveraineté, de maintenir leur mode de vie traditionnel et de protéger leurs territoires;*
- ❖ *Considérant que le clan Gidimt'en travaille présentement à faire appliquer un avis d'éviction basé sur leurs lois traditionnelles et ancestrales demandant la fin de travaux et le retrait immédiat de tous les travailleurs et toutes les travailleuses de TransCanada de leur territoire;*
- ❖ *Considérant l'appel explicite du clan Gidimt'en aux autres nations autochtones et à leurs allié-es allochtones au support et à la mobilisation par tous les moyens possibles (campagnes, manifestations, actions politiques, blocages);*
- ❖ *Considérant que l'appel à l'aide explicite "Boots on the ground" du clan Gidimt'en demande à ce que les membres d'autres nations autochtones ainsi que leurs allié-es allochtones de partout au soi-disant Canada se déplacent au Yintah afin de participer sur place à la lutte contre le gazoduc de CGL;*
- ❖ *Considérant qu'appuyer la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires est une manière directe et efficace de défendre l'environnement et de lutter contre les changements climatiques;*
- ❖ *Considérant que les organisations syndicales et étudiantes ayant adopté des positions anticoloniales doivent tenter de répondre directement aux appels à l'aide des communautés autochtones qui mènent des luttes décoloniales et de défense de leurs territoires;*
- ❖ **Que [NOM DE L'ASSO] réaffirme sa reconnaissance de la souveraineté de la nation Wet'suwet'en sur leurs territoires et qu'elle reconnaisse que le projet colonial de l'État canadien est toujours en cours et doit être combattu par tous les moyens.**
- ❖ **Que [NOM DE L'ASSO] réitère sa position en défense des droits ancestraux et de l'auto-détermination des Premières Nations, des Métis et des Inuits.**
- ❖ **Que [NOM DE L'ASSO] diffuse toutes les informations et offre un appui logistique aux actions de solidarité entourant ces luttes pour encourager ses membres à y participer.**
- ❖ **Que [NOM DE L'ASSO] réponde à l'appel du clan Gidimt'en en offrant un support financier visant à couvrir:**
 - **Les frais de déplacement de militant-es autochtones et de militant-es allochtones alliés jusqu'au Yintah.**
 - **Les dépenses liées à l'organisation d'actions de solidarité en support à la lutte des Wet'suwet'en menées par des militant-es autochtones ou par des militant-es allochtones alliés au soi-disant Québec.**
- ❖ **QUE [NOM DE L'ASSO] modifie son budget 2021-2022 et alloue un montant de _____ \$ à ces activités.**
- ❖ **QUE [NOM DE L'ASSO] offre un support financier et matériel aux luttes de souveraineté territoriale autochtone et leurs luttes de défense de territoire.**
- ❖ **QUE [NOM DE L'ASSO] fasse un don de _____ \$ au clan Gidim'ten (voir les instructions sur le [site](#))**
- ❖ **Que [NOM DE L'ASSO] invite les autres associations étudiantes du soi-disant Québec à adopter des positions similaires.**

Questions et réponses

1. **Que signifie Yintah? Qu'est-ce que la Wedzin Kwa? Que se passe-t-il sur les territoires Wet'suwet'en non-cédés?**

La Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) a publié récemment un document d'introduction à la lutte des Wet'suwet'en en français. Nous vous invitons à le consulter sur [facebook](#):

2. **Quels sont les besoins actuels des défenseur-es de l'eau et de la terre qui résistent à Coastal GasLink en territoire Wet'suwet'en non-cédé?**

Les militant-es autochtones actuellement au Yintah ont exprimé avoir besoin d'aide financière, mais aussi d'aide humaine afin de pouvoir poursuivre la lutte contre CGL. Ils et elles invitent ainsi leurs allié-es autochtones et allochtones à se rendre sur le terrain afin de pouvoir continuer à assurer la protection de leur territoire.

Pour plus [d'informations](#) sur la façon de rejoindre leur [lutte](#) directement au Yintah:

3. **Comment les organisations étudiantes et syndicales peuvent supporter la lutte Wet'suwet'en contre CGL?**

- En mettant sur pied des initiatives locales afin de supporter et de financer le déplacement au Yintah des autochtones et allochtones allié-es
- En organisant des campagnes et des actions de solidarité
- En supportant financièrement et logistiquement les campagnes et actions de solidarité au soi-disant Québec
- En effectuant directement un [don](#) au Checkpoint Gidimt'en

4. **Pourquoi les organisations étudiantes et syndicales devraient-elles supporter la lutte Wet'suwet'en contre CGL?**

Les associations étudiantes à travers le soi-disant Québec ont historiquement supporté et financé des luttes sociales en cohérence avec leurs valeurs et principes. De nombreuses associations étudiantes et organisations syndicales ont adopté des positions environnementales et anticoloniales au cours des dernières années. Ces positions de principe doivent continuer à être mises en application de façon cohérente et tangible en supportant les communautés autochtones qui mènent des luttes décoloniales et de défense de leurs territoires et répondre à leurs demandes.

5. **Notre association étudiante dispose de ressources financières et aimerait contribuer à la lutte Wet'suwet'en contre CGL. Comment estimer le coût des besoins?**

Si votre association étudiante dispose de ressources financières considérables, nous vous suggérons d'adopter un budget consacré à la lutte Wet'suwet'en afin de financer des actions de solidarité locales ainsi que le déplacement de personnes autochtones et personnes allochtones allié-es au Yintah. Nous estimons que le coût d'un trajet aller-retour à partir du soi-disant Québec s'élève à environ 600\$ par personne, le coût d'actions de solidarité peut quant à lui varier entre quelques dizaines et quelques centaines de dollars selon leur ampleur. Nous vous conseillons de prévoir entre 2 500\$ et 30 000\$ selon la taille de votre association et les moyens dont vous disposez. Afin d'effectuer un suivi de ces dépenses, il est d'usage de demander la présentation de factures avant d'émettre un remboursement. Les [dons](#) directs au Checkpoint Gidimt'en sont toujours les bienvenus et nécessaires.

Si votre association étudiante dispose d'un budget limité, vous pouvez organiser vos propres initiatives de solidarité (campagnes de sensibilisation, actions de solidarité, levées de fonds, etc.), participer aux initiatives existantes et les diffuser. Vous pouvez également effectuer un don au Checkpoint Gidimt'en à la hauteur de vos moyens.

6. **Comment pouvons-nous intervenir en tant qu'allochtones dans des luttes menées par des communautés autochtones?**

Depuis de nombreuses années, des communautés autochtones qui mènent des luttes décoloniales et de défense de leurs territoires ont invité des allochtones allié-es à participer à leurs initiatives. C'est ainsi que des allochtones allié-es ont pu contribuer et participer dans les termes définis par ces communautés à plusieurs actions et blocages à travers le soi-disant Canada (1492 Landback Lane en Ontario, Treaty Truck House contre Alton Gas en Nouvelle-Écosse, le Moratoire sur la chasse à l'original dans le Parc de la Vérendrye, le camp Unist'ot'en en Colombie-Britannique n'en sont que quelques exemples). Des liens de solidarité concrets et des réseaux de communication se sont ainsi développés entre communautés autochtones en lutte et militant-es allochtones allié-es afin d'appuyer leurs luttes sur les termes définis par ces communautés.

Nous avons la responsabilité de continuer à développer ces liens de solidarité afin de donner de la force aux luttes autochtones et démontrer notre engagement réel, en tant que colons allochtones, à supporter les communautés autochtones qui luttent pour leur souveraineté, le maintien de leur mode de vie traditionnel et la protection de leurs territoires contre l'État colonial canadien.

Pour en savoir plus

Appel à l'action adressé aux allochtones: <https://www.yintahaccess.com/news/calltoactionnov>

Appel à se déplacer sur le terrain au Yintah:

<https://www.indigenouclimateaction.com/entries/boots-on-the-ground-needed-at-wetsuweten>

Instructions et directives pour les personnes désirant se déplacer au Yintah:

<https://www.yintahaccess.com/come-to-camp>

Vidéo du Checkpoint Gidimt'en à propos de l'impact des actions de solidarité allochtones:

<https://www.youtube.com/watch?v=yKPzoD-wq5o>

Document d'introduction à la lutte Wet'suwet'en en français:

<https://www.facebook.com/coalitionceves/posts/246200934353889>

Compte twitter du Checkpoint Gidimt'en:

<https://twitter.com/Gidimten>

Lignes directrices pour l'organisation d'actions de solidarité:

<https://unistoten.camp/supportertoolkit/>

Témoignage vidéo de Shay Lynn Sampson en octobre 2021 au Coyote Camp pendant l'occupation de la station de forage de CGL sous la rivière Wedzin Kwa en territoire Wet'suwet'en:

<https://www.youtube.com/watch?v=ckK8IUNuMfc>

Instructions pour les dons au Checkpoint Gidimt'en et aux fonds légaux:

<https://www.yintahaccess.com/donate>

Lettre de démission

Bonjour,

Cette lettre contient ma démission du titre de Responsable aux affaires internes, en date du 9 février 2022 je n'occuperais plus ce poste.

Carolyne Martineau

2022-02-09



TABLE DE CONCERTATION → H22- #01

**MERCREDI 16 FÉVRIER 2022
15 H 30, VIRTUEL
ORDRE DU JOUR**

- | | | | |
|-------|--|-------|--|
| 0.0 | Procédures | 0.2.2 | Adoption |
| 0.1 | Praesidium | 0.3 | Suite du procès-verbal |
| 0.2 | Procès-verbal : | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.2.1 | A21-05 (1 ^{er} décembre 2021) | | |
- 1.0 Subventions externes (solde disponible : 4.625,00 \$)**
- 1.1 **H21-01 : CLAC (400,00 \$ demandés)**
 - 1.2 **H21-02 : Bibliothèque DIRA (400,00 \$ demandés)**
 - 1.3 **H21-03 : Revue L'Esprit Libre (1000,00 \$ demandés)**
 - 1.4 **H21-04 : Archives révolutionnaires (1500,00 \$ demandés)**
- 2.0 Affaires exécutives**
- 2.1 Délégué.e.s
 - 2.1.1 Conseil d'administration (un technique)
 - 2.2 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM (**entente**) : suivi
 - 2.3 Interassociatif : mercredi 23 février 17h00 – **Ordre du jour**
 - 2.4 Plan d'action H22 :
 - 2.4.1 **Assurer une transition** du savoir entre les exécutifs
 - 2.4.2 **2023 : Rénovations** du 3^{ème} étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM (**Revendications** AGE CVM et Comités)
 - 2.4.3 **10^{ème} anniversaire** de la grève de 2012
 - 2.4.4 **Exigences** de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
 - 2.4.5 **Assurances collectives, AMF et et l'ASEQ**
 - 2.4.5.1 **Présentation** du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)
 - 2.4.5.2 **Documents** et jugements divers depuis 1996
 - 2.4.5.3 **Lettre** de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022
 - 2.4.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : **mandat**
 - 2.5 Bureau exécutif
 - 2.5.1 Postes vacants
 - 2.5.1.1 Responsable à la Trésorerie
 - 2.5.1.2 Responsable à la Pédagogie
 - 2.5.1.3 Responsable aux Affaires socioculturelles
 - 2.5.1.4 Responsable à la Mobilisation
 - 2.5.1.5 Responsable à l'Information
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 4.0 Locaux**
- 5.0 Budget des comités**
- 5.1 **Rappel : Surplus des comités : encadrement**
 - 5.2 **Synthèse** des comités session A21
 - 5.3 **Comités thématiques**
 - 5.3.1 Budget H22 – proposition (10.000,00 (dix mille) \$ disponibles)
 - 5.3.2 Immobilisation H22 – proposition (887,36 (huit cent quatre-vingt-sept et 36 sous) \$ disponibles)
 - 5.4 **Comités de concentration**
 - 5.4.1 Subventions H22 – proposition (15.000,00 (quinze mille) \$ disponibles)
 - 5.5 **Subventions étudiantes (1.000,00 (mille) \$ disponibles) : proposition**
 - 5.5.1 A20-01 : H22-01 : Production websérie (600,00 (six-cents) \$ demandés)
- 6.0 Activités des comités**
- 7.0 Affaires diverses**
- 7.1 À venir
- 8.0 Levée**

[interassociatif] Prochaine rencontre de l'inter-associatif

AECSL <interassociatif@lists.riseup.net>

Mar 2022-02-01 21:26

À : interassociatif@lists.riseup.net <interassociatif@lists.riseup.net>

📎 1 pièces jointes (542 octets)

ATT00001.txt;

English text follows

Bonjour,

L'Interassociatif est un regroupement d'associations étudiantes combattives qui se réunit pour discuter des enjeux touchant la population étudiante au Québec.

Nous vous invitons à la prochaine rencontre de l'Interassociatif le **mercredi 23 février à 17h**. Vous trouverez l'invitation zoom ci-bas.

Voici l'ordre du jour proposé:

0. Ouverture

- 0.1. Animation
- 0.2. Ordre du jour
- 0.3. Reconnaissance territoriale
- 0.4. Tour de table

1. Campagnes

- 1.1. Grève et mobilisation - 10 ans de 2012 et gratuité scolaire
- 1.2. Grève et mobilisation - justice climatique
- 1.3. Liberté académique
- 1.4. Lutttes autochtones
- 1.5. Lutttes féministes
- 1.6. COVID-19

2. Association nationale

3. Prochaine rencontre

- 3.1. Date
- 3.2. Comité de l'ordre du jour
- 3.3. Rémunération de l'animation

4. Varia

5. Fermeture

Si vous avez besoin de traduction, veuillez s.v.p. nous aviser dès que possible.

Communication

La communication entre les associations étudiantes participant à l'Interassociatif se fait via une liste de diffusion de courriels. Nous vous invitons à vous y abonner via le lien suivant: <https://lists.riseup.net/www/subscribe/interassociatif>. Un courriel de confirmation vous sera ensuite envoyé.

Pour envoyer un message à tou-te-s les abonné-es de la liste, envoyez un courriel à interassociatif@lists.riseup.net.

Résumé de la dernière réunion du 22 janvier

En ce qui concerne la lutte pour la justice climatique, Simon Guiroy a présenté la nouvelle vocation de l'ancienne Coalition Arrêtons GNL. Celle-ci lutte désormais pour qu'une prochaine loi ou réglementation fédérale sur le plafonnement des émissions de GES du secteur des énergies fossiles inclut les émissions liées à la combustion (scope-3), lesquelles représentent 85% des émissions totales liées aux énergies fossiles. Ensuite, quelqu'un est venu présenter la CSEQ, une nouvelle coalition luttant pour la justice climatique et pour l'environnement. Une rencontre avec la CSEQ aura lieu le 29 janvier à 13h. Il a également été discuté que la prochaine grève pour le climat pourrait être le 1er avril. Enfin, des organisations et des personnes de l'inter-associatif discutent de revendications environnementales à avoir en vue des prochaines grèves et escalade de moyen de pressions. Elles seront discutées à la prochaine rencontre inter-associative. La situation des Wet'suwet'en a été apportée sur la table ainsi que la possibilité d'agir en solidarité avec ce groupe qui est opprimé. Nous avons parlé des 10 ans de 2012 et de l'intérêt de voir le niveau de mobilisation des associations étudiantes à ce sujet. Une lettre ouverte possible de signer a été écrite en ce qui concerne la liberté académique. Il faut rester à l'affût de tout projet de loi à ce sujet qui pourrait sortir. Enfin, à cause d'Omicron, le camp de formation du 4-5-6 février est reporté. Cependant, l'inter-associatif organisera une réunion aux dates du camp de formation annulé pour discuter d'organisation inter-associative.

Documents

Vous trouverez dans ce dossier les PV des réunions de l'Interassociatif: https://drive.google.com/drive/u/1/folders/13NjQZyAQPtExJFA12_6jNxlFsxgSJloV

L'ensemble des documents de l'Interassociatif est disponible ici: <https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1X8IIECaMZOSfH-HGot4ClzRONOwnBwob>

Lien zoom

Topic: Interassociatif

Time: Feb 23, 2022 17:00 America/Toronto

Join Zoom Meeting

<https://uqam.zoom.us/j/87419157957>

Meeting ID: 874 1915 7957

Solidairement,

Amélie, externe à l'AECSL

—

Hello,

The Interassociatif is a group of combative student associations that meet to discuss issues affecting the student population in Quebec.

We invite you to the next Interassociative meeting, on **Wednesday, February 23 at 5 p.m.** You will find the zoom invitation below.

Here is the proposed agenda:

0. Opening

0.1. Animation

0.2. Agenda

0.3. Territorial recognition

0.4. round table

1. Campaigns